Mineure en arts et sciences

- La mineure en arts et sciences comporte 30 crédits de cours au choix de niveau universitaire.
- Le choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant ou de l'étudiante et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller ou d'une conseillère en gestion des études du SAFIRE.
- L'inscription au cours peut parfois être conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux. Le cas échéant, l'information sera indiquée dans la section « Remarque » de la description du cours.

Il est obligatoire de compléter deux concentrations de cours.

Première concentration : compléter entre 9 et 12 crédits de cours de même sigle, soit généralement entre 3 et 4 cours.

Deuxième concentration : compléter entre 9 et 12 crédits de cours de même sigle, soit généralement entre 3 et 4 cours.

Les autres cours seront au choix de l'étudiant selon la liste de cours disponibles et offert à la mineure en arts et sciences.

Liste des concentrations (sigles)					
ANT	Anthropologie	GRC	Grec ancien		
СНМ	Chimie	HST	Histoire		
СОМ	Communication	HAR	Histoire de l'art		
CRI	Criminologie	IFT	Informatique		
ALL	Études allemandes	LNG	Linguistique		
ANG	Études anglaises*	LCO	Littérature comparée		
ARA	Études arabes*	MAT	Mathématiques		
CHN	Études chinoises	PHI	Philosophie		
CIN	Études cinématographiques	PHY	Physique		
AES	Études est-asiatiques	PSE	Psychoéducation		
ESP	Études hispaniques*	PSY	Psychologie		
ITL	Études italiennes	REI	Relations industrielles		
JPN	Études japonaises	REL	Religion		
LAT	Études latines	POL	Science politique		
GRM	Études néo-helléniques	BIO	Sciences biologiques		
PTG	Études portugaises	ECN	Sciences économiques		
RUS	Études russes	svs	Travail social		
GEO	Géographie	SOL	Sociologie		

^{*} Un test de classement est obligatoire. Prière de vous référer à l'adresse suivante : https://centre-de-langues.umontreal.ca

Choix de cours en exemple

Exemple 1: Exploration de diverses disciplines

Première concentration : CRI - CRI 1950 ; CRI1050G ; CRI1151G
Deuxième concentration : SVS - SVS 1102 ; SVS1443 ; SVS2101

- Cours au choix :

o PSE 1208

o PSY 1975

o SOL 1013

o ESP 1901

1 trimestre	2 ^e trimestre
CRI 1950 Introduction à la criminologie	CRI1050G Sociocriminologie 1
SVS 1102 Analyse des politiques sociales	CRI1151G Justice criminelle 1
PSE 1208 Introduction à la psychoéducation	SVS1443 Travail social et pauvreté
PSY 1975 Psychologie sociale	SVS2101 Travail social et santé
SOL 1013 Sociologie générale	ESP1901 Espagnol 1 (niveau A1)

Exemple 2 : Amélioration du dossier en vue d'une admission à un programme visé

Programme visé : Baccalauréat en criminologie

- Première concentration : CRI - CRI 1050* ; CRI 1151G* ; CRI 1730G* ; CRI 1100*

- Deuxième concentration : **SOL** - SOL 1013* ; SOL 2103 ; SOL 1400

- Cours au choix:

o PSY 1975

o ESP 1901

o JES 1101

1 trimestre		2 ^e trimestre	
CRI 1050*	Sociocriminologie 1	CRI 1730G*	Victimologie
CRI 1151G*	Justice criminelle 1	CRI 1100*	Psychocriminologie
SOL 1013*	Sociologie générale	SOL 2103	Sociologie de la santé
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	SOL 1400	Économie et société
PSY 1975*	Psychologie sociale	JES 1101	Jeunes et réalités sociales

^{* :} Cours transférables au baccalauréat en criminologie

Exemple 3 : Préalables à compléter en vue de l'admission au programme visé

Programme visé : Baccalauréat en criminologie

1 trimestre		2 trimestre	
CRI 1050G*	Sociocriminologie 1	CRI 1730G*	Victimologie
CRI 1151G*	Justice criminelle 1	CRI 1100*	Psychocriminologie
PSY 1975*	Psychologie sociale	CRI 1511G*	Délinquance et facteurs criminogènes (HP)
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	JES 1101	Jeunes et réalités sociales
SOL 1013*	Sociologie générale	STT 1901	Stat. Pour sc. Sociales (HP)

^{* :} Cours transférables au baccalauréat en criminologie.

Important: Dans cet exemple, l'étudiant ou l'étudiante ne peut pas recevoir un diplôme pour la Mineure arts et sciences, car son cheminement ne comporte pas une deuxième concentration. Ainsi, la personne étudiante ne respecte pas la structure exigée par le programme.